



KINÉ FLASH PARIS

a v r i l 2 0 0 7

N

Page 2
Élections...

Page 4
Billet d'humeur - Agenda

Page 6
Transversales

Certains seraient-ils des enfants gâtés!

On peut se poser la question ? Refuser 116 millions d'euros en 2007 après les 70 millions engrangés en 2006 pour la simple raison qu'ils ne sont pas placés dans le panier que l'on souhaitait, fait penser à un caprice de gamins ! Serait-ce les mêmes qui n'avaient pas signé en 1994 ?

Ce n'est peut-être pas suffisant, mais ce qui est pris est pris ; souvenons-nous de cette Lettre-clé bloquée pendant six ans de 1988 à 1994 parce que nous avons refusé les propositions. À nous de continuer à réclamer. Mais quand on me donne quelque chose, même si c'est une petite partie d'une enveloppe précise, je ne vois pas pourquoi je ferai le difficile !

Entendre que la suppression de la DEP, les simplifications administratives des fiches de BDK... la FFMKR a repris les dossiers des autres ; mensonges ; thèmes votés lors de son congrès à la Martinique en 2005 ; mais alors pourquoi n'ont-ils pas signé ?

À propos de signature, avez-vous vu la dernière page du texte conventionnel ?

Signature du Directeur de l'UNCAM, signature du Président de la FFMKR, mais ce n'est pas le Président de l'Union qui est mentionné !

Que se passe-t'il ? On ne nous dit rien, on nous cache tout...

Se serait-il réduit en poudre, pour être plus facilement balayé d'un revers de main par ses amis ; car lors des dernières réunions, son absence a été remarquée.

Se serait-il dissous dans une petite cuillère avec quelques gouttes d'alcool de menthe avant d'être absorbé par un maréchal délégué qui aurait eu quelques vertiges à signer une nouvelle convention, dans laquelle toutes les sanctions ont été supprimées.

Mais peut-être que l'idée de ne plus se faire fouetter par les Caisses entraînerait un manque chez eux d'autant qu'il y en a même un qui voudrait réduire le nombre de séances par pathologie : Idéologie ou inconscience !!

Allons soyons sérieux

- Suppression de la DEP : 70 % de DEP reçues par les caisses émanent de kinés, papier que les caisses ne regardent plus et qui ne rapporte qu'aux imprimeries.

- Suppression de l'envoi de la fiche initiale qui n'apportait que peu de précisions aux médecins qui la recevaient. Par contre, l'envoi de la fiche finale ou intermédiaire en cas de renouvellement représente un acte intellectuel que certains refusent. Pourquoi ? N'est-il pas intéressant pour le médecin prescripteur de connaître le traitement qui a été envisagé et son résultat ? N'oublions pas qu'un bilan facturé pour une série d'actes, a permis une augmentation très substantielle.

- Suppression progressive du Quantitatif. Nous permettre une plus grande autonomie et un espace de liberté ; quel est l'idiot qui refuserait cela ? Décidément, il y a des moments où je pourrais avoir honte de ma Profession.

Peu importe ; mais une signature en bas d'une page est l'exemple même de la maturité d'un syndicat qui à un moment donné a su prendre ses responsabilités ; même si ce qui nous est concédé n'est pas suffisant, à nous de poursuivre ; mais qu'ils fassent attention, la FCC est aussi conventionnelle.

Pas de signature, pas de place aux tables dans la vie conventionnelle

Fanny Rusticoni
Administrateur du Syndicat des MK de Paris

Vers une plus grande indépendance...

Pourrions-nous imaginer prendre notre voiture sans existence d'un code de la route, sans assurance, dans un pays sans infrastructure routière ?

Cela nous semble impossible, tant les règles collectives et les garanties partagées sont indispensables pour définir notre responsabilité. C'est pourtant dans une telle anarchie que certains de nos confrères tentent d'exercer leur profession dans de nombreux pays émergents où toutes les règles professionnelles sont bafouées. (Voir lettre du lecteur en fin de journal).

Et, c'est peut-être ce que souhaitent certains kinésithérapeutes exerçant en France, qui, sans projet pour la profession, refusent tout ce qui est proposé et débattu.

La loi (décret de compétence) et les contrats (conventions, avenants) définissent l'exercice de notre profession, ils évoluent grâce à notre engagement et au travail de nos négociateurs.

Ainsi, la FFMKR vient de signer une nouvelle Convention avec les Caisses d'Assurance-maladie. Les points forts de cette Convention sont :

- Une revalorisation de certaines lettres clés de la Nomenclature.
- La suppression de la DEP.
- La suppression du quantitatif.
- La rédaction de la fiche finale ou intermédiaire, facturée!..

Ces différents points obtenus nous impliquent et nous engagent plus dans une démarche responsable et autonome de l'exercice de notre profession.

Jean-Pierre LEMAÎTRE



A quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, votre choix n'est-il peut-être pas encore arrêté. Kiné Flash Paris a regroupé pour vous les propositions des douze candidats en matière de santé et d'assurance maladie, sujet qui aura une incidence directe sur votre pratique professionnelle durant les cinq prochaines années.

L'ordre des candidats est celui donné par les résultats du sondage IFOP publié le 07/04/07.

La taille de chaque article est proportionnelle à l'importance des propositions relatives à la santé dans les programmes des candidats ou de leurs partis.

Programme des élections

Nicolas Sarkozy

Pour lui, « la santé n'est pas un coût, c'est un investissement, une richesse, des emplois, de la croissance, et surtout un bien-être qui n'a aucun prix. C'est pourquoi tout euro dépensé dans la santé doit être un euro utile, qui serve à guérir ou à soulager la souffrance. »

- Il propose aux professionnels de santé une démarche gagnant-gagnant où la revalorisation de leurs conditions de travail ira de pair avec le développement d'une véritable culture de la transparence et de l'évaluation
- Il souhaite la généralisation des réseaux « ville hôpital » et du Dossier Médical Personnalisé.
- Il entend revoir l'organisation et le financement du système de santé par la création d'agences régionales de santé (remplaçant les ARH, les DRASS, les DDASS, les URCAM et les groupements régionaux de santé publique). Il n'exclut pas l'hypothèse d'un financement intégral par l'impôt de prestations relevant de la solidarité nationale beaucoup plus que de l'assurance interprofessionnelle.
- Il veut relever le défi de la perte d'autonomie en créant une cinquième branche de la Sécurité sociale.
- Il prescrit la mise en place dans des conditions équitables d'une franchise sur la consommation de soins.
- Il promet d'accroître la souplesse de gestion et l'autonomie des hôpitaux en renégociant l'application des 35 heures.
- Il s'engage sur le renforcement des moyens des politiques de prévention ainsi que sur l'augmentation des budgets de recherche biomédicale et sur le soutien de l'innovation thérapeutique.

Ségolène Royal

- Elle affirme vouloir faire évoluer les modes de rémunération des soins primaires pour sortir progressivement du primat du paiement à l'acte. Un dispositif législatif visant à réformer la pratique des dépassements d'honoraires sera proposé.
- Elle veut développer l'évaluation régulière des pratiques et la formation continue pour l'ensemble des professions de santé, en relation avec une réforme du cycle universitaire.
- Elle garantit la permanence d'accès dans les zones

rurales, en aménageant avec la médecine libérale l'offre de soins dans les territoires.

- Elle propose une carte santé jeune 16/25 ans, la création de dispensaires, le développement du maintien à domicile des personnes âgées.
- Elle entend réaffirmer le droit à la CMU en sanctionnant les refus de soins et rétablir les moyens pour les soins aux étrangers en situation irrégulière.
- Elle promet d'assurer de façon pérenne le financement de l'hôpital public en redonnant une priorité à l'hôpital ce qui implique de dégager davantage de moyens financiers.
- Elle s'engage en faveur du renforcement des moyens de la médecine scolaire et universitaire, et de la médecine du travail.
- Elle souhaite mettre en œuvre un grand plan de prévention et de recherche des maladies graves et une politique de lutte contre l'obésité.

François Bayrou

- Il veut régionaliser le système de santé en prenant en compte les besoins de santé locaux, et responsabiliser les acteurs et les associer aux décisions et à la gestion.
- Il propose de définir une politique active de restauration du tissu médical en offrant la possibilité aux jeunes étudiants recrutés par concours un revenu pendant une partie de leurs études, pourvu qu'ils souscrivent l'engagement de servir pendant 10 ans dans la fonction publique.
- Il promet de réformer la médecine du travail, de transformer la CMU en aide personnalisée à la santé proportionnelle aux revenus et de mieux reconnaître le travail et la place des infirmiers (ères) dans notre société.
- Il souhaite l'implantation de maisons médicales et croit beaucoup au médecin traitant comme acteur et responsable de la prévention.
- Il veut une loi-cadre interdisant tout report des dépenses de santé et obligeant chaque génération à assumer la charge de sa santé
- Il prescrit d'entreprendre une politique systématique et intégrée de prévention des maladies les plus lourdes de notre temps

Jean-Marie Le Pen

- Il entend préserver le caractère libéral de l'exercice médical en libérant les praticiens de santé de tout



Programme des élections

lien direct avec les assureurs des patients.

- Il souhaite l'abandon de la maîtrise comptable et de tous ses outils (médecin traitant, quotas, filières...) et l'abandon du numerus clausus, limitant ainsi le nombre des médecins à diplôme étranger.
- Il veut mettre en place des initiatives fiscales ayant pour objectif l'installation ou le maintien de médecins dans les zones rurales.
- Il se dit favorable aux ordres professionnels, à une meilleure formation initiale et continue des praticiens de santé, à une généralisation d'un partenariat Hôpital Ville dans le développement des soins d'hospitalisation à domicile.
- Il propose un plan drastique anti-fraude (gain estimé : 5 milliards d'euros).
- Il prescrit une gestion responsable et équilibrée des hôpitaux et des cliniques, libérés des enveloppes globales et des 35 heures.
- Il se dit favorable à une lutte prioritaire contre les grands fléaux infectieux et physico-chimiques mais interdirait l'euthanasie, la recherche médicale et la thérapie génique sur l'embryon et le clonage.

Olivier Besancenot

- Il propose une remise en cause de l'exercice libéral actuel de la médecine. La rémunération « à l'acte » des professionnels libéraux serait abandonnée. Les dépassements d'honoraires seraient interdits et tout refus de soigner certains patients serait sanctionné.
- Il souhaite la gratuité des soins pour tous (« tiers payant » systématique) qui seraient intégralement remboursés par l'assurance-maladie. Cette dernière deviendrait autogérée exclusivement par les salariés.
- Il veut l'expropriation des établissements privés à but lucratif, leur transformation en établissements hospitaliers publics et la création de centres de santé publics entièrement gratuits.
- Il promet une politique de prévention en insistant sur les risques liés au travail.
- Il prescrit de placer la recherche médicale sous contrôle public, de nationaliser l'industrie pharmaceutique et de supprimer les brevets.

Marie-Georges Buffet

- Elle promet que progressivement les soins de santé seront pris en charge à 100 %.
- Elle veut augmenter les recettes de la Sécurité sociale en réformant son mode de financement

pour faire participer davantage les entreprises : augmenter le taux de cotisation des entreprises qui licencient et créer une cotisation sur les revenus financiers des entreprises.

- Elle propose un pôle public et citoyen du médicament pour écarter les logiques du profit.
- Elle souhaite porter à 9 300 le nombre de médecins et à 40 000 celui des infirmières formés par an.
- Elle prescrit le développement d'un pôle public de la recherche, de la production de la distribution du médicament.
- Elle entend abroger Le plan hôpital 2007 et abandonner la tarification à l'activité, relancer l'hôpital public en augmentant ses effectifs notamment grâce à la suppression de la taxe sur les salaires des personnels hospitaliers.
- Elle promet un service public de maintien à domicile des personnes dépendantes créé avec des professionnels qualifiés.
- Elle se dit favorable à une profonde revalorisation de la santé scolaire et de la médecine du travail.

José Bové

- Il affirme que la santé n'est pas une marchandise mais un bien commun de l'humanité qui échappe au principe de la libre concurrence.
- Il propose d'allouer immédiatement des moyens supplémentaires à tous les hôpitaux des zones populaires et de mettre en place un système de zone de santé prioritaire, seule solution pour une vraie santé de qualité et une santé égalitaire en France.
- Il promet de faire reconnaître le rôle des infirmières en revalorisant leurs diplômes.

Arlette Laguiller

- Elle veut abroger toutes les mesures prises au cours du quart de siècle passé dont la conséquence, voire la motivation réelle, est de limiter l'accès aux soins du plus grand nombre.
- Elle promet la prise en charge à 80 % de tous les frais médicaux et la suppression du forfait hospitalier.
- Elle prescrit de favoriser l'hôpital public par rapport aux cliniques privées et supprimer la notion de rentabilité comptable pour les hôpitaux publics.

Frédéric Nihous

Son programme en matière de santé est

essentiellement axé sur la lutte contre la désertification médicale.

- Il propose d'élargir le numerus clausus pour disposer d'un nombre accru de médecins pour répondre aux manques dans les zones rurales, de faciliter l'installation des professionnels de santé en zone rurale par des mesures de défiscalisation, d'allègement de charges et des tarifs préférentiels.
- Il prescrit de créer des antennes médicales rurales.
- Il veut assurer la présence des services publics hospitaliers et médicaux sur tout le territoire avec un accès égal et sécurisé pour tous.
- Il souhaite développer un important programme de maintien et relance de la médecine spécialisée, notamment pédiatrique, en zones rurales.

Dominique Voynet

- Elle propose une nouvelle démocratie sanitaire : les usagers éliront leurs représentants et le financement du système sera assuré par tous les revenus, pas seulement ceux des salariés.
- Elle affirme que notre système de santé est uniquement axé sur le soin et ne se préoccupe pas des causes des maladies.
- Elle prescrit de refonder le système sur trois piliers : soins, environnement et éducation.

Philippe de Villiers

- Il appelle à la mise en œuvre d'une réforme en profondeur de notre système de santé sans toutefois en préciser les détails mais en annonçant qu'elle s'appuierait en premier lieu sur la chasse aux gaspillages.
- Il prescrit pour cette réforme trois principes : responsabilisation, solidarité, efficacité.

Gérard Schivardi

- Il veut la réouverture des maternités et hôpitaux de proximité.
- Il affirme que le déficit de la Sécurité sociale invoqué pour remettre en cause le droit aux soins dans notre pays est un leurre car depuis 15 ans, les pouvoirs publics ont accordé 170 milliards d'exonérations aux patrons.
- Il entend dénoncer le pacte de stabilité du traité de Maastricht qui exige « d'enrayer la spirale des dépenses dans le secteur de la santé ».

Claude Cabin



Plein dans les urnes

« *Élections piège à cons* ». Ce magnifique slogan de 68, et que j'ai prononcé avec délectation dans la turpitude de mes 19 ans, en courant plus après les filles que sur les barricades, résonne aujourd'hui, comme un dicton de vieux con, et qui bassine les d'jeunes, avec la nostalgie de cette guerre en dentelles.

Serions-nous devenus des enfants gâtés de la démocratie ?

Dans les 6 premiers mois de cette année 2007, on va nous demander près de 8 fois notre avis et notre bulletin de vote. Quatre fois en tant que citoyen, et sans doute aussi quatre fois en tant que kinésithérapeute syndiqué. De quoi nous lasser, et nous démotiver au fil des scrutins.

Et bien, ce n'est pas si sûr ! Tous n'auront pas cette chance, exemple : le vote de la convention.

Certains professionnels syndiqués ont été privés de ce vote, car on a vu fleurir dans un

département, et qui n'est pas si loin de notre belle capitale, des décisions arbitraires pour ne pas organiser d'Assemblée Générale Extraordinaire afin que les professionnels adhérents ne puissent pas s'exprimer sur cette question fondamentale, sous prétexte de l'urgence des décisions à prendre.

Un veto, intransigeant, impitoyable et sectaire. Point de coup de matraque, point de gaz lacrymogènes, la démocratie se confisque aussi dans la douceur. Une curieuse méthode



pour gérer l'urgence, et qui pourrait conduire à penser, que pour traiter l'arrêt cardiaque, le nouveau principe de précaution, imposerait cette formule bête et méchante : « *repassez plutôt le trente février !* ».

« *Que reste-t-il de mes amours, des mois de mai et des beaux jours, une photo, vieille photo de ma jeunesse ?* », reniflait Charles Trenet. Alors, que reste-t-il aujourd'hui de ces bonheurs fanés, cheveux au vent, baisers volés, rêves mouvants ? Un petit village, un vieux clocher, et dans un nuage le cher visage de mon passé. Mais derrière ce gros cumulo-nimbus, se cache un supplément d'âme et un rab de conscience, deux éléments essentiels pour exprimer une émotion, et me *casser la voix*, en hurlant, VOTEZ, VOTEZ, du protocole conventionnel à la CARPIMKO, car la pire infamie c'est la confiscation de votre opinion : « **Pas d'élections, là est le vrai piège à cons** ».

Michel Rusticoni



Clic

La Prévention Médicale organise en juin 2007 son deuxième colloque sur la prévention des accidents médicaux.

À cette occasion seront remis 3 prix, dont un prix de 5000 € pour récompenser le professionnel de santé qui nous proposera la meilleure expérience personnelle ayant permis à un malade d'échapper à des accidents parfois graves.

Nous cherchons actuellement à solliciter le plus grand nombre possible de candidatures.

Si dans votre entourage professionnel certains confrères sont susceptibles d'être intéressés par ce prix, encouragez-les à se rendre sur www.macsf.fr où ils trouveront tous les renseignements utiles et pourront télécharger le formulaire d'inscription à ce prix de la Prévention Médicale.

SYNDICAT DES MKR DE PARIS COTISATIONS 2007

	QPD* 2006	QPD* 2007	Cotisation 2006	Cotisation 2007	Variation
Tarif plein	171,00 €	91,00 €	394,00 €	318,00 €	- 19,29 %
Tarif réduit**	146,00 €	83,00 €	338,00 €	278,00 €	- 17,75 %
1 ^{er} adhésion	146,00 €	59,00 €	338,00 €	208,00 €	- 38,46 %
Nouveaux diplômés	90,00 €	27,00 €	209,00 €	148,00 €	- 29,19 %
Retraités	68,00 €	12,00 €	155,00 €	100,00 €	- 35,48 %
Salariés	83,00 €	82,00 €	170,00 €	170,00 €	-
Étudiants					
3 ^e année	0,00 €	0,00 €	15,00 €	15,00 €	-

*QPD : quote-part départementale - ** Conjoints, Groupes, plus de 60 ans

AGENDA

22 avril 2007	1 ^{er} tour élection Présidentielle
28 avril 2007 - 10 h 00	Information / Formation : grippe aviaire (INK)
6 mai 2007	2 ^e tour élection Présidentielle
24 mai 2007 - 20 h 00	Information / Formation : grippe aviaire (INK)
2 au 6 juin 2007 à VANCOUVER	Congrès WCPT : « Thérapie Physique Mondiale »
10 & 17 juin 2007	Élections législatives
27 juin 2007	Élections CARPIMKO



The blouse' story



Si la blouse est le plumage de l'hospitalier, il semblerait que la plupart de nos confrères libéraux l'aient quittée depuis longtemps en lui préférant un autre ramage. Effet de mode ou bien manque d'hygiène post-soixante-huitarde, c'est à vous de le dire ?

Ces fameuses règles d'hygiène obligeaient même nos consœurs, à cacher leurs cheveux sous des calottes cylindriques en forme de yaourtières, ce qui j'en conviens n'était pas des plus sexy. L'audace allait même dans certains endroits, à les dépouiller de leurs bijoux, de leur fard à paupières, de leur vernis à ongles, de leur parfum, de leur rouge à lèvres, et quelquefois de leur blouse dans le fond des salles de garde... Mais ceci est une autre histoire.

Blouse blanche, tablier, chemise et cravate, le kiné homme des années cinquante était une gravure de gendre idéal.

Aujourd'hui, ces deux stéréotypes ont du plomb dans l'aile. Le crocodile, le nœud papillon rose, la panthère, la virgule, et les trois bandes fleurissent sur les polos de couleur à manches courtes dans les cabinets. Le modernisme serait-il dans le dépouillement ?

Donnez votre avis. Ceci fait partie de l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP).

Blouses, polos, chemisettes, dis-moi comment tu t'habilles, je te dirais peut-être, comment tu travailles !

Notre enquête est lancée. À vos mails.

MR



LA CARPIMKO

Statistiquement, et pendant plus de 13 années la CARPIMKO va nous permettre de vivre des années magiques. Sport, voyage, détente, vie associative, vie familiale, tendre complicité amoureuse, à notre gré et bon vouloir, en percevant nos retraites.

Nous devons donc exiger de sa part une bonne gestion, et pour cela, les 5 200 adhérents de la FFMKR, doivent faire CONFIANCE et VOTER pour les candidats FFMKR.

VOTER CARPIMKO VOTER FFMKR



TRANSVERSALES
Biarritz - du mercredi 27 au samedi 30 juin 2007

**5^e Cours Transdisciplinaires en Urologie
Gynécologie - Psychiatrie**

**Programme complet
avec bulletin d'inscription
à télécharger sur
www.congresmedical-team5.com**

Team 5 Communication
réalisation de congrès scientifiques
39, rue Molitor - 75016 Paris

Comme le disait Madeleine de Scudéry, Sapho pour les intimes, « la nouveauté est toujours un reflet de jeunesse ». et Dieu sait si notre profession n'est pas avare de nouveautés.

Bien sûr, tout le monde pense en parlant de nouveauté, à ces nombreux jeunes entrant dans la profession. Sang neuf et sourires aux lèvres, ils sont prêts à prendre la relève et se précipitent le jour de leur DE dans une formation d'ostéo. Ça aussi c'est une nouveauté !

Mais il se trouve un autre comportement, moins chatoyant, c'est que, 90 % des kinés méprisent une augmentation tarifaire et une reconnaissance de leur travail en ne facturant pas les BDK, curieuse façon de refuser une honorabilité sonnante et réverbérante. À moins que la nouveauté ait été, dans ce cas-là, de s'apercevoir que ces kinés, n'effectuaient jamais de bilan ?

La nouveauté c'est aussi de s'apercevoir qu'un syndicat (ou deux, on ne sait même plus...), refuse des augmentations tarifaires conventionnelles.

La nouveauté la plus rude, c'est que

cette année, il va falloir payer 300 € de cotisation obligatoire, pour un Ordre professionnel, dont certains ne savent même pas qu'il existe.

Que des kinés ne connaissent pas l'actualité minimum de la profession et que les institutions ne sachent pas communiquer, ce n'est pas nouveau, mais heureusement, certains tentent de réveiller leurs confrères, via un journal Internet de qualité, et ça, c'est branché.

Mais bon, comme le disait Sapho, la nouveauté étant toujours un reflet de jeunesse, tout le monde en déduira que la profession avec ses 60 bougies est encore jeune. Mais la jeunesse n'est pas éternelle, et les jeunes s'en doutent, malgré leur idéalisme, leurs crises et leurs erreurs, ils savent bien que « quand on est con, on est con », comme le disait Georges Brassens, et que l'âge ne fait rien à l'affaire.

Bref, la jeunesse n'épargnant pas l'Ordre, il n'aura échappé à personne que de nouvelles formulations, dénominations, appellations, se répandent dans le langage du kiné. Et là, entre l'Ordre, les Conseils, les Chambres et les autres lieux de masturbations intellectuelles, l'amalgame est très tendance, il s'impose donc, un peu de sémantique.

L'Ordre, c'est l'ensemble des Masseurs Kinésithérapeutes inscrits sur un Tableau : les textes

législatifs sont clairs, sa dénomination est « Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes », donc inutile de rajouter qu'il est national, d'autant que l'on risquerait de se tromper en le confondant avec le Conseil National... Notons que ceux qui souhaitent confondre et favoriser l'obscurantisme, ne doivent pas tenir compte cette dernière remarque.

Il existe trois niveaux des Conseils de l'Ordre, où chacun y trouve sa place et ses missions. Pour le département, il y a le Conseil Départemental, pour la région, il y a le Conseil Régional, et pour la France entière, il y a le Conseil National. Ce qui constitue environ... 120 conseils !

Et oui, l'Ordre c'est toi, c'est moi, c'est nous, c'est vous, chères Consœurs, et chers Confrères, et vu que c'est un peu tout le monde, l'Ordre ne parle pas, ne s'exprime pas. C'est le grand muet. Mais, peut-être que des conseillers moins taciturnes, s'exprimeront, et communiqueront...

Alors chers amis, ne vous laissez pas abuser et soyez charitables, souvenez-vous que l'Ordre est une œuvre de jeunesse et que se serait pêché, que de n'être point indulgent.



Marie Robert



Espace détente

Nouvelles du Congo

Me voici devant cet écran pour vous parler succinctement de notre profession au Congo et particulièrement à Kinshasa.

Comme nous le savons, la personne habilitée à pratiquer la kinésithérapie dans une institution de santé ou à domicile (chez le patient) c'est le (la) kinésithérapeute.

Paradoxalement, certains médecins, rapaces qu'ils sont défient la législation en s'arrogeant le pouvoir de pratiquer la kiné chez les patients dans leurs cabinets, y compris certains infirmiers.

Cependant, il se pose un sérieux problème chez les kinésithérapeutes de Kinshasa en ce sens que la population kinoise (de Kinshasa) ne sait pas différencier le kiné du masseur. Presque tout le monde appelle tout celui qui pratique la kiné masseur. Et ceci s'explique par le fait que certains kinésithérapeutes au lieu de pratiquer à bon escient la kiné, ne se limitent qu'à faire des effleurages, des hachures, tapotement, etc. comme si les autres techniques de base de la kiné. n'ont jamais existé pour eux. Ainsi donc le terme kiné est réduit à sa plus simple expression.

Par ailleurs, j'aimerais vous signifier que je suis le président de l'association des kinésithérapeutes juniors de Kinshasa. Cette association regroupe quelques jeunes kinés de la place œuvrant en faveur de patients éprouvant des difficultés d'ordre financier à payer leurs soins de kinésithérapie en leur offrant un traitement de kinésithérapie quasiment gratuit (les patients ne donnent que le frais de transport à leurs kinés traitants) et adéquat à leurs domiciles. C'est en fait une association à caractère social.

Voilà en gros, l'information relative à la pratique de notre profession au Congo.

Claudiel Mwaka (Kinshasa)

Le ZEPHYR

Le Zephyr est un bar à vin vous proposant une cuisine moderne composée de copieux plats présentés de façon originale et parfois surprenante, mais toujours très agréable.

Soirée entre amis réussie 35/40 euros.

1, rue du Jourdain. 75020 Paris - Tel : 01 46 36 65 81



**Émoticônes
spéciales présidentielles !**

Directeur de la publication :

Philippe COCHARD

Rédacteur en chef :

Jean-Pierre LEMÂÎTRE

Contact :

secretaire.smkrp@wanadoo.fr

Conception : Agence Lagoon

Lagoon@lagoon.fr

Crédits photos : M. Chiesa - FOTOLIA

C. Coquilleau - PWowak - Absolut_100 - Fux - J.M. Leclercq
S. Gladwell - G. Barskaya - E. Pawlowska - S. Starus - J. M. Coche
E. Isaacs

Faites-nous partager vos bonnes
adresses, curiosités, clins d'œil, etc.

secretaire.smkrp@wanadoo.fr

LA PLUME D'OR

Un concours ouvert à tous les lecteurs* est organisé pour récompenser le meilleur article proposé au comité de rédaction ce dernier délibérera enfin d'année pour couronner le lauréat et lui offrir un prix bien mérité...

* (sauf les membres du comité de rédaction)

